Réunion post-débat public avec les citoyens du G400 sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie

Objectif et déroulé de la journée

Le 27 septembre 2019, le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et la commission nationale du débat public (CNDP) ont convié les citoyens du G400 à participer à un atelier-débat dans le cadre de la concertation « post-débat public » sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE). Le G400 est un groupe de citoyens tirés au sort et volontaires, constitué lors du débat public sur la PPE. Les discussions étaient organisées autour de deux thèmes :

- La composition du mix d'énergies renouvelables pour la France à l'horizon 2030 ;
- L'accès des ménages aux mesures d'appui pour une transition énergétique solidaire.

Cette journée a rassemblé 75 citoyens volontaires du G400 et a été facilitée par huit garants désignés par la CNDP pour assurer l'animation des échanges, avec le soutien de dix experts du MTES pour répondre aux questions techniques des participants.

Trois fiches informatives avaient été transmises aux participants en amont de l'atelier :

- une fiche présentant la PPE et son calendrier ;
- une fiche sur le thème des énergies renouvelables résumant les objectifs de la France en matière d'énergies renouvelables et les principaux enjeux liés aux différents types d'énergies renouvelables ;
- une fiche résumant les éléments clefs de la facture énergétique des ménages et présentant les principales mesures appuyant la transition énergétique dans le domaine du logement et de la mobilité.

La journée était structurée autour de discussions par groupes de 10 à 15 personnes, donnant lieu à des synthèses thématiques puis une restitution et des discussions en fin de journée.

Le MTES a, en introduction, rappelé les engagements de la France en matière d'énergie et de climat, le rôle de la PPE et a présenté les ajustements du projet de PPE qui ont fait suite aux résultats du débat public de 2018. La CNDP a, quant à elle, rappelé le cadre de la concertation « post-débat » sur la PPE, et le rôle des garants de la concertation.

Composition du mix d'énergies renouvelables pour la France à l'horizon 2030

Objectif du travail en groupe sur le mix d'énergies renouvelables

Pour le premier thème, les participants ont été invités à construire, à l'aide d'un outil simplifié, un mix d'énergies renouvelables (ENR) répondant aux objectifs fixés par la loi et à identifier, ce faisant, les contraintes et critères à prendre en compte dans le développement des énergies

renouvelables. Le temps prévu pour chaque atelier ne permettant pas à chaque groupe de couvrir l'ensemble des ENR, la moitié des groupes s'est concentrée sur les ENR électriques et l'autre sur la chaleur renouvelable et les carburants.

Proposition des huit groupes sur le mix ENR

Les résultats des travaux des groupes sont résumés dans les tableaux suivants qui présentent les propositions de modification du mix présenté dans le projet de PPE actuel.

ENR pour la production d'électricité

	Groupes				
A développer plus	1	2	3	4	BILAN
Eolien en mer flottant	X	X	X	X	X
Eolien en mer posé	Х				
Biogaz	Х				
Eolien terrestre		Х			
Hydro-électricité		X		Χ	X
PV sur toiture			Х		
Géothermie				Х	
Biomasse			Х		

A développer moins	1	2	3	4	BILAN
Eolien terrestre	X		X		X
PV sur toiture	Χ				
PV au sol	X		X	X	X
Hydrolien		X		X	X
Biomasse		Х			
Eolien en mer posé			X		
Biogaz					

ENR pour la production de chaleur et de carburant

	Groupes				
Chaleur	5	6	7	8	BILAN
Bois domestique	+	=		=	
Bois collectif	=	-		+	
Pompe à chaleur	-	-		-	-
Géothermie profonde	+	+		+	+
Biogaz	+	++		-	
Solaire thermique	+	+		+	+

Carburant	5	6	7	8	BILAN
Biocarb conventionnel		-			-
BioGNV		+	++		+
Electricité		=	+		
Hydrogène		+	+		+
Biocarb avancé		=	=		
BioGPL		+	=		

Eléments saillants exprimés par les participants concernant le mix ENR

Parmi les contraintes et critères à prendre en compte dans le développement des énergies renouvelables, les participants ont largement mentionné les emplois directs et indirects générés par le développement des ENR, ainsi que le souci de ne pas détériorer la balance commerciale. Il leur a ainsi semblé important de privilégier des produits fabriqués en France, les filières présentes sur le territoire national, sinon dans l'Union européenne, et de limiter les importations de matières premières.

Ces éléments ont conduit les participants à exprimer une préférence pour l'éolien en mer, et, dans certains groupes, pour la biomasse et le biogaz considérant que ces machines et appareils de chauffage individuel étaient principalement fabriqués en France. Ils ont inversement conduit plusieurs groupes à s'exprimer en défaveur des panneaux solaires photovoltaïques et des pompes à chaleur, vus comme provenant d'Extrême-Orient. De même, un groupe a exprimé la nécessité de soutenir les scieries françaises vues comme confrontées à une exportation de bois forestier vers la Chine, où il est transformé avant d'être commercialisé en Europe sous l'appellation « chêne français ».

Des considérations sur l'adaptation des projets aux territoires et aux paysages, les équilibres entre les territoires ruraux et les territoires urbains, ainsi que le développement des ENR sur les territoires appropriés en termes de potentiel et d'opportunité, ont été à l'origine de divergences de points de vue sur la part que doivent prendre l'éolien terrestre et le solaire photovoltaïque.

Les questions liées à la soutenabilité des différentes ENR, et notamment le bilan des émissions de gaz à effet de serre, le bilan en cycle de vie, la durée de vie des panneaux solaires, la consommation d'espace et le changement d'affectation des sols (dans le Grand-est) sont des éléments souvent cités pour demander moins de solaire photovoltaïque, une plus grande attention à ne pas dépasser un seuil maximal de cultures énergétiques dans les méthaniseurs, une réduction du volume de biocarburants conventionnels et une augmentation des biocarburants de deuxième génération. De même, sans distinction de taille et de combustibles, les filières biomasse et biogaz sont apparues mal perçues par certains groupes du fait de leur impact sur la qualité de l'air.

La question du coût relatif des différentes ENR a été assez peu abordé. Deux groupes se sont exprimé en faveur d'un objectif pour de la production d'électricité à partir de géothermie, conscient de son prix au MWh élevé, pronant le maintien d'un petit volume dans la logique d'une expérience à mener pour une filière dont les projets sont au stade de l'intention.

Synthèse des propositions des groupes

Au-delà des différences de point de vue qui ressortent des différents groupes, un certain nombre de convergences ont été identifiées :

- Concernant la production d'électricité: tous les groupes souhaiteraient une augmentation de la part de l'éolien en mer, et une majorité souhaiteraient voir une réduction des objectifs de PV au sol. De même, on note une nette préférence pour l'hydro-électricité. A l'inverse, plusieurs groupes souhaiteraient voir la part de l'éolien terrestre et de l'hydrolien diminuer.
- Concernant la production de chaleur: une majorité de groupes ont exprimé un désir de voir augmenter la part de la géothermie profonde et du solaire thermique, et de voir diminuer la part des pompes à chaleur.
- Concernant la production de carburant, que seuls deux groupes ont pu traiter: il apparait un désir de voir augmenter la part du bioGNV et de l'hydrogène, et de voir diminuer la part des biocarburants conventionnels.

Une analyse réalisée par le MTES après l'atelier montre que les propositions les plus consensuelles d'ajustement des proportions de chaque énergie renouvelable auraient les effets suivants :

- Pour la chaleur et l'électricité renouvelables, une hausse des coûts de soutien public de l'ordre de 8 milliards d'euro sur 10 ans (soit une hausse d'un peu plus de 10 % et d'environ 28 euros par ménage et par an). Cette hausse est principalement liée à des propositions de mix ENR électriques renouvelables plus chers à la production;
- Une réduction de 30% du foncier utilisé pour le PV au sol ;
- Une augmentation de 48% du nombre de mats éoliens en mer et une réduction de 6,5% du nombre de mats éoliens terrestre ;
- Une diminution de 24% de la surface agricole utilisée pour des biocarburants.

Cette analyse est présentée ici pour information et n'a pas été discutée avec les participants.

L'accès des ménages aux mesures d'appui pour une transition énergétique solidaire

Objectif du travail en groupe sur les aides aux ménages

Pour ce deuxième thème, les participants ont été invités à identifier chacun deux propositions concrètes pour améliorer la connaissance et l'accès que les ménages ont des mesures en appui à la transition énergétique, en particulier pour les ménages aux revenus les plus modestes.

Proposition des huit groupes sur les aides aux ménages

Groupe 1

Simplifier les guichets, et mettre en place un guichet unique « transition énergétique », sous forme physique (e.g. services en mairie, via les facteurs ou assistants sociaux), et sous forme d'un guichet virtuel (avec un meilleur référencement du site Internet et une adresse en .gouv.fr). Ces guichets devraient également concerner les aides à la mobilité.

Utiliser les professionnels comme relais d'information (en particulier les professionnels de confiance que les usagers font déjà rentrer chez eux) avec un document estampillé de l'Etat pour crédibiliser leur discours et l'information transmise en la matière.

Groupe 2

Mettre un place un guichet unique regroupant l'ensemble des aides dans un référentiel commun afin de disposer d'une information fiable et accessible. Ce guichet devrait être à la fois numérique et physique (via les Maisons de Services au Public par exemple). Une campagne d'information doit permettre de faire connaître cet outil, qui doit impérativement comprendre des simulateurs permettant de faire un autodiagnostic.

Mettre en place des labels permettant de reconnaître les professionnels sur lesquels s'appuyer.

Groupe 3

Mettre en place un service d'information sur la rénovation énergétique et sur la mobilité au plus près des citoyens. Il pourrait avoir un volet numérique avec un site gouvernemental qui regrouperait toutes les aides et un volet physique dans les maisons de services public ou bien une permanence dans les mairies une demie journée par mois.

Transmettre via la feuille d'imposition une information ciblée sur les aides auxquelles ont droit chaque ménage, afin qu'ils puissent s'y retrouver. Cette information pourrait renvoyer vers un outil pré-rempli avec les données fiscales permettant de simuler les différentes possibilités de travaux.

Groupe 4

Développer l'accès à l'information par des points d'appui neutres, gratuits et indépendants.

Disposer d'outils d'autodiagnostics sur internet et via des questionnaires envoyés par la Poste permettant à chacun d'évaluer en fonction des caractéristiques de son logement et de ses revenus les possibilités de travaux et de financement.

Groupe 5

Créer un guichet unique indépendant de service public de l'information pour permettre à chacun de s'informer de façon crédible. Ce guichet devrait également mener des actions proactives, pour cibler les personnes pour lesquelles les travaux de rénovation ont le plus de sens, et les personnes qui sont éligibles aux aides (l'information lors de la déclaration des impôts a notamment été évoquée).

Relayer l'information sur les aides par le biais des personnes en contact avec les populations (e.g. assistantes sociales, enseignants) et au niveau local (bulletin des mairies par exemple). La mise en place d'un droit à l'économie d'énergie a été également évoqué.

Groupe 6

Mettre en place un guichet unique, par exemple via une application smartphone. Ce guichet doit à la fois permettre de venir y chercher de l'information et de cibler les gens en fonction des données fiscales, de consommation d'énergie ou autre pour leur proposer les dispositifs les plus adaptés. Il lui faut un équivalent physique pour les personnes ne maîtrisant pas Internet.

Développer un droit d'interpellation du locataire envers son propriétaire en matière de travaux de rénovation énergétique.

Groupe 7

Réaliser une information par mail ciblée à partir des données fiscales ou bien joindre à la taxe foncière ou d'habitation des courriers en ce sens.

Réaliser un site Internet qui soit un point d'entrée unique pour toutes les aides à la rénovation et à la mobilité, avec des simulateurs.

Groupe 8

Créer un guichet unique d'information sur les aspects à la fois techniques et financiers

Créer une campagne d'information sur la transition énergétique et les aides disponibles sur le modèle des campagnes d'informations relatives à la sécurité routière.

Eléments saillants des points de vue exprimés par les participants concernant les aides aux ménages

De manière générale, les participants ont déploré une information diffuse, avec trop d'interlocuteurs, difficile d'accès avec parfois confusion entre information publique et les offres commerciales, rendant l'information disponible sujette à caution.

De nombreux participants se sont ainsi plaints du 'harcèlement' ressenti face aux offres commerciales multiples reçues par téléphone pour des travaux d'économie d'énergie et ont exprimé le besoin d'avoir accès à de l'information neutre et gratuite, indépendamment des offres commerciales.

De nombreux participants ont également indiqué ne pas connaître les espaces Info Energie existants et considèrent que l'information est difficile d'accès et trop diffuse.

Enfin, de nombreux participants ont souligné le besoin d'autodiagnostic en fonction des caractéristiques de leur logement et de leur revenu.

Synthèse des propositions des groupes concernant les aides aux ménages

La principale proposition qui ressort de l'ensemble des groupes concerne la constitution d'un guichet unique d'information portant à la fois sur les aspects techniques et financiers. Ce guichet unique d'information mais aussi de ciblage des messages aux ménages devrait être à la fois physique (espaces d'information dédiés, relais dans les mairies, les bureaux de postes, les maisons de services au public) et numérique (site public officiel ayant une terminaison en .gouv.fr.). L'information pourrait également être diffusée directement aux ménages par des services publics.

Il a aussi été suggéré, comme faisant partie de ce guichet unique, la création d'un outil d'autodiagnostic sur internet, également accessible dans les espaces d'information dédiés. L'outil pourrait aussi être diffusable par des professionnels formés.

De même, plusieurs participants ont proposé de lancer une campagne nationale d'information officielle sur la transition énergétique, sur le modèle des campagnes d'informations relatives à la sécurité routière, pour faire connaître l'ensemble de ces outils.

Plusieurs participants ont également souligné la problématique spécifique des locataires et proposé l'institution d'un droit d'interpellation des locataires aux propriétaires pour demander des travaux d'économie d'énergie (voire un droit à l'économie d'énergie).

Plusieurs participants ont enfin proposé d'intégrer les aides existantes au moment de l'achat ou des travaux, préférentiellement à un remboursement a posteriori.

De façon plus ponctuelle, certains participants ont exprimé des interrogations sur la qualité potentielle des travaux de rénovation énergétique dans le logement et le souhait d'un renforcement des qualifications des professionnels (renforcement des labels existants).

Autres points soulevés par les participants

Au cours de la discussion finale comme dans celles de plusieurs groupes, la priorité à donner à la réduction des consommations d'énergie, via notamment le développement de l'efficacité énergétique, a été soulignée comme essentielle. Plusieurs personnes ont également regretté que les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs « logement » et « transports » ne baissent pas aussi rapidement que souhaité. Et une personne a soulevé la question de l'efficience des aides comme point important non-abordée au cours de la journée.

De nombreux participants ont également critiqué le fait que les subventions versées aux particuliers pour des travaux d'améliorations énergétique dans leur logement profitent aux entreprises de rénovation énergétique qui augmentent leurs prix en proportion de ces aides.

De façon plus ponctuelle, au cours de la discussion finale, la question de la capacité du réseau national à absorber la progression des ENR a été soulevée et un désaccord avec une potentielle privatisation des barrages hydroélectriques a été exprimée.

Intérêts et contraintes des exercices proposés aux participants

L'organisation de cet atelier-débat est assez inédite dans le sens où il a permis un retour d'information et des échanges avec les citoyens du G400 plus d'un an après l'organisation du débat public sur la PPE et 8 mois après la publication du projet de PPE.

Plusieurs participants ont exprimé leur grand intérêt à avoir participé aux discussions de la journée.

Les discussions portant sur les aides aux ménages ont essentiellement porté sur l'amélioration de la performance énergétique du logement et quasiment pas, ou de façon connexe, sur les questions liées à la mobilité. Certains ont indiqué ne pas avoir eu le temps d'aborder ce sujet.

Les discussions portant sur les ENR ont été perçues comme techniquement difficiles par la majorité des participants. Cette difficulté a contraint les groupes à ne considérer qu'une partie des ENR. Les participants auraient également voulu disposer de plus d'information sur les éléments de coût associés à chaque type d'ENR, et pouvoir mieux prendre en compte les contraintes géographiques locales. De même, plusieurs participants ont regretté que les discussions portent sur des pourcentages d'ENR et auraient voulu plus d'éléments sur les volumes associés.